

Pour construire un véritable “vivre ensemble” et honorer la devise républicaine Liberté-Egalité-Fraternité, dans le respect de la dignité humaine et le rejet de toute forme de discrimination, avez-vous l’intention de :

1. Lutter contre le non-recours aux droits, aggravé par la fracture numérique :

1. Simplifier les démarches administratives permettant de faire valoir ses droits ?

Toute mesure visant à réduire le non-recours aux droits est bienvenue. Certaines associations évaluent le non-recours aux aides sociales à 40 % ! Convaincu que cette problématique constitue une piste d'amélioration concrète de la vie pour nos concitoyens, j'ai d'ailleurs mis en place en septembre 2023 une plateforme visant à recenser l'ensemble des aides sociales pour les habitants des Hauts-de-Seine : <https://partisocialiste92.fr/connaitre-mes-aides-dans-le-92/>

2. Développer les dispositifs “d’aller vers” et d’accompagnement des personnes les plus en précarité ?

Ces dispositifs sont des compléments utiles aux démarches numériques qui laissent malheureusement de côté bon nombre de nos concitoyens, moins à l'aise avec le filtre de l'ordinateur ou du smartphone. Leur développement est donc à encourager.

3. Soutenir la proposition de loi tendant à la réouverture des accueils physiques dans les services publics, adoptée le 30 novembre par l’Assemblée nationale, pour qu’elle soit présentée au Sénat ?

Cette proposition de loi transpartisane permet d'améliorer l'accès effectif à leurs droits par un grand nombre de nos concitoyens. Les sénateurs des groupes de gauche, qui soutiennent la démarche du Nouveau Front Populaire, ont déjà demandé au Président Gérard Larcher de bien vouloir inscrire ce texte à l'ordre du jour du Sénat. Elu député, je m'inscrirai évidemment dans cette démarche qui vise à rendre plus concrète une des valeurs de notre service public, à savoir l'adaptabilité à tous et toutes pour garantir l'égal accès.

2. Répondre à la crise du logement notamment pour les populations modestes :

1. Renforcer la loi SRU de 2000 et supprimer toutes les restrictions récentes ?

Comme tous les candidats du Nouveau Front Populaire, je m'engage à :

- défendre le droit au logement ;
- relancer la construction du logement social en revenant sur les coupes de Macron pour les organismes HLM de 1,4 milliard d’euros annuels ;
- aggraver les sanctions contre les communes hors la loi.

2. Compléter la loi du Grand Paris de 2010 en y inscrivant les objectifs territoriaux du Schéma Régional de l’Habitat et de l’Hébergement 2024-2030 ?

L'échelle métropolitaine constitue à n'en pas douter un échelon pertinent pour répondre aux défis

relatifs aux logements en Ile-de-France. Que cela doive passer par une modification de la loi de 2010 ou par un travail en bonne intelligence des élus du territoire, je m'engage à travailler à la mise en œuvre du Schéma Régional et l'Habitat et de l'Hébergement 2024-2030.

3. Annuler le dispositif de Réduction de loyer de solidarité (RLS) qui privent les bailleurs sociaux de moyen pour produire ou entretenir des logements sociaux ?

Je suis favorable à l'annulation du dispositif de Réduction de loyer de solidarité (RLS). Aujourd'hui, la situation économique des organismes Hlm est tendue sous l'effet de la réduction de loyer de solidarité qui ampute depuis 2018 leurs ressources d'1,3 milliard d'euros par an. Cela les amène à faire des choix difficiles.

Le RLS réduit les ressources des bailleurs sociaux, ce qui limite leur capacité à construire de nouveaux logements sociaux. Les bailleurs sociaux ont également besoin de fonds pour entretenir et rénover les logements actuels. Le manque de financement dû au RLS peut entraîner une dégradation des conditions de vie pour les locataires. Le RLS peut fragiliser la santé financière des bailleurs sociaux, les rendant moins aptes à investir dans de nouveaux projets et à maintenir leurs services.

4. Garantir l'accueil inconditionnel et digne dans les centres d'hébergement ?

Comme député, je défendrai la création de places d'accueil d'hébergement d'urgence permettant un accueil inconditionnel et la réquisition des logements vides nécessaires pour loger les sans-abris dans les situations d'urgence.

5. Annuler les articles de la loi du 27 juillet sur les expulsions locatives qui menacent les plus pauvres ?

Je soutiens l'abrogation de l'inique loi Kasbarian.

3. Favoriser l'Insertion professionnelle et l'accès à l'emploi de personnes précaires et fragiles :

1. Annuler la réforme récente liant le RSA à l'obligation de 15 heures d'activité et la remplacer par des moyens humains, efficaces et financés, d'accompagnement vers l'emploi ?

Je suis partisan de l'annulation des réformes Macron sur le RSA.

2. Soutenir le programme Territoire Zéro Chômeur Longue Durée (TZCLD) ?

Grâce à l'expérimentation initiée par la majorité socialiste en 2016 et votée à l'unanimité, de nombreux territoires sont aujourd'hui engagés dans cette initiative qui permet de combattre concrètement le chômage de longue durée en donnant corps au droit à l'emploi. L'originalité de ce dispositif est qu'il s'adapte à la réalité de chaque territoire, en mobilisant l'ensemble de ses forces vives. Il faut bien évidemment donner au programme TZCLD les moyens nécessaires à sa réussite.

4. Modifier la loi asile-immigration pour favoriser l'intégration des personnes étrangères vivant dans notre pays :

1. Renoncer à toute discrimination envers celles qui contribuent à la vie économique et sociale ?

Il faut bien évidemment encourager toutes celles et tous ceux qui contribuent à la vie économique et sociale de notre pays. Plus largement, je défends l'instauration d'un Commissariat à l'égalité doté d'un Observatoire des discriminations et de pôles spécialisés au sein des services publics et des cours d'appel.

2. Lever les obstacles à la régularisation de celles qui travaillent, souvent depuis plusieurs années ?

Le Nouveau Front Populaire plaide pour la régularisation des travailleurs.

3. Garantir le renouvellement des titres de séjour dans des délais ne pénalisant pas les personnes, leurs familles et leurs employeurs ?

Les conditions auxquelles nombre de personnes doivent se plier pour renouveler leurs papiers ne sont pas dignes de la patrie des droits de l'homme. Élu député, je travaillerai à améliorer les conditions d'accueil dans les préfectures.

4. Respecter la dignité de chacune et chacun, en particulier garantir l'accès à la santé en refusant le remplacement de l'Aide Médicale État par une Aide Médicale d'Urgence ?

C'est une évidence. Je suis également en faveur de l'abrogation de la loi Immigration d'Emmanuel Macron.

5. Organiser un accès digne à l'alimentation de qualité :

1. Soutenir et développer le programme Mieux Manger pour Mieux Vivre ?

Le Nouveau Front Populaire défend le blocage des prix des biens de première nécessité dans l'alimentation. S'engager pour alimentation plus diversifiée et plus saine pour tous est un objectif prioritaire fort via l'éducation, le contrôle de certains prix, la réforme du fonctionnement du marché agricole.

2. Développer les réseaux d'épiceries solidaires ?

À chaque crise, l'État a octroyé des moyens supplémentaires aux grandes têtes de réseau de réseaux de l'aide alimentaire pratiquant la distribution gratuite de denrées. Le montant du FSE + (anciennement FEAD) a augmenté de 100 M€ sur le programme 2021-2027, auquel il faut ajouter les 30 M€, dans le cadre du fonds Mieux Manger pour Tous.

Mais les nouvelles formes d'accès à l'alimentation, telles que les épiceries sociales et solidaires ne bénéficient que très marginalement de ces annonces. Pourtant, la lutte contre la précarité alimentaire ne doit pas uniquement se focaliser sur la mise à l'abri de la faim via la distribution de colis mais prendre en compte les enjeux de qualité, de diversité de l'alimentation et de dignité des personnes

telles que mentionné dans la définition de la lutte contre la précarité alimentaire au sein du Code de l'action sociale des familles. Il convient donc de mieux accompagner les réseaux d'épiceries solidaires, notamment via le budget de l'État.

3. Garantir l'accès inconditionnel à tous les dispositifs d'aide alimentaire ?

Il faut multiplier les aides aux dispositifs d'aide alimentaire associatifs, qui se fondent déjà souvent sur l'accès inconditionnel.

4. Garantir un accès gratuit à un repas de qualité par jour pour les plus démunis, en particulier les scolaires et les étudiants ?

Le Nouveau Front Populaire défend les repas à 1 euro dans les Crous et la gratuité effective de l'école (cantine, périscolaire, fournitures, transports,...).

6. Soutenir les associations qui œuvrent avec les personnes en précarité ?

Je soutiendrai dans l'hémicycle les associations qui œuvrent avec les personnes en précarité. Mais je m'engage également à les accompagner sur le terrain et financièrement (via des dons), particulièrement dans le 92.